



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

volontariat des sapeurs-pompiers

Question au Gouvernement n° 1212

Texte de la question

VOLONTARIAT DES SAPEURS-POMPIERS

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Cubertaon, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Jean-Pierre Cubertaon. Ma question s'adresse à Mme Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

Ce week-end s'est tenu à Bourg-en-Bresse le congrès national des sapeurs-pompiers. Le ministre de l'intérieur...

M. Raphaël Schellenberger. Lequel ?

M. Jean-Pierre Cubertaon. ...a annoncé un plan ambitieux pour favoriser le recrutement de pompiers volontaires, pour les fidéliser et reconnaître leur engagement citoyen. Ce plan doit permettre de répondre à l'effet de ciseaux auquel les Services départementaux d'incendie et de secours, les SDIS, sont confrontés, entre la stagnation de leurs effectifs et l'accroissement continu de leurs sollicitations opérationnelles.

Les annonces de ce plan ont été particulièrement bien accueillies dans les territoires ruraux et par les sapeurs-pompiers, où les volontaires représentent la quasi-totalité des effectifs. Dans nos campagnes touchées par la désertification médicale et où les temps de trajet sont importants pour rejoindre les lieux de soins d'urgence, les pompiers se retrouvent en première ligne car ils sont souvent la dernière garantie du maintien de la proximité et de l'équité des secours.

Ce samedi, le ministère était plus particulièrement attendu sur un autre sujet : la réaffirmation du volontariat comme engagement citoyen et non comme travail. Beaucoup le savent : les sapeurs-pompiers volontaires forment le socle du modèle français de secours et de gestion des crises. La reconnaissance du volontariat comme engagement altruiste est donc aujourd'hui une priorité pour les sapeurs-pompiers.

Lors du congrès, le ministre...

Un député LR . Lequel ?

M. Jean-Pierre Cubertaon. ...a souhaité répondre aux attentes de la profession en donnant à notre modèle de sécurité les moyens de maintenir sa spécificité grâce à un plan ambitieux. À cet égard, madame la ministre, pouvez-vous nous présenter les mesures concrètes qui permettront de tenir cet engagement ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur quelques bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

Mme Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur. Monsieur le député Jean-Pierre Cubertafo, vous l'avez dit et j'ai eu l'occasion de le dire la semaine dernière, les sapeurs-pompiers volontaires sont la clé de voûte de notre modèle de sécurité civile. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Erwan Balanant. Très bien !

Mme Jacqueline Gourault, ministre. Le Gouvernement souhaite que ce modèle de volontariat soit non seulement pérennisé mais que l'on puisse résolument lui donner l'élan nécessaire pour se développer et répondre aux nombreuses sollicitations opérationnelles.

M. Fabien Di Filippo. C'est du bla-bla !

Mme Jacqueline Gourault, ministre. À ce propos, je tiens à remercier le député Fabien Matras et la sénatrice Catherine Troendlé pour leurs travaux, qui ont permis de faire avancer la réflexion.

Vous l'avez dit, monsieur le député, samedi dernier, à Bourg-en-Bresse, lors du congrès national des sapeurs-pompiers, un plan d'action du Gouvernement pour le volontariat comprenant 37 mesures a été annoncé, le calendrier prévoyant la réalisation de plus de la moitié d'entre elles avant même la fin du premier trimestre 2019.

M. Damien Abad. Ce n'est pas cela, le sujet ! C'est la directive !

Mme Jacqueline Gourault, ministre. Ce plan repose sur trois axes : attirer et susciter les vocations en représentant mieux toute la France, notamment, les femmes et les jeunes en particulier *via* l'outil du service national universel ; fidéliser – c'est le deuxième point – et mettre le sapeur-pompier volontaire au cœur du dispositif et, enfin, diffuser les bonnes pratiques.

M. Jean-Yves Bony. Cela, nous le savons !

Mme Jacqueline Gourault, ministre. Le Gouvernement est donc résolu pour que notre modèle repose sur le volontariat et il n'entend pas que celui-ci soit remis en cause *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Damien Abad, M. Vincent Descoeur et M. Pierre Cordier. La directive !

Mme Jacqueline Gourault, ministre. Si vous permettez, je finis ! C'est dans ce sens qu'il faudra faire évoluer la directive européenne sur le temps de travail. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Jean-Yves Bony. Vous n'avez pas répondu !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Cubertafo](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1212

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur (Mme la ministre auprès du ministre d'État)

Ministère attributaire : Intérieur (Mme la ministre auprès du ministre d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 octobre 2018](#)